

Département de la Dordogne  
**DOSSIER D'INVENTAIRE**  
PETIT PATRIMOINE RURAL BÂTI DU PÉRIGORD

**CONSEIL GENERAL**  
Conseil d'Architecture d'Urbanisme  
et d'Environnement de la Dordogne  
(C.A.U.E. 24)

**LA PIERRE ANGULAIRE**  
Fédération des Aînés ruraux  
de la Dordogne  
(Association loi 1901)



**Arrondissement :** Périgueux  
**Canton :** Vergt  
**Commune :** Saint Michel de Villadeix  
**Lieu-dit :** Lafargue  
**Edifice :** Moulin de Lafargue (ensemble)  
**DOSSIER n°**

**GEOPORTAIL**



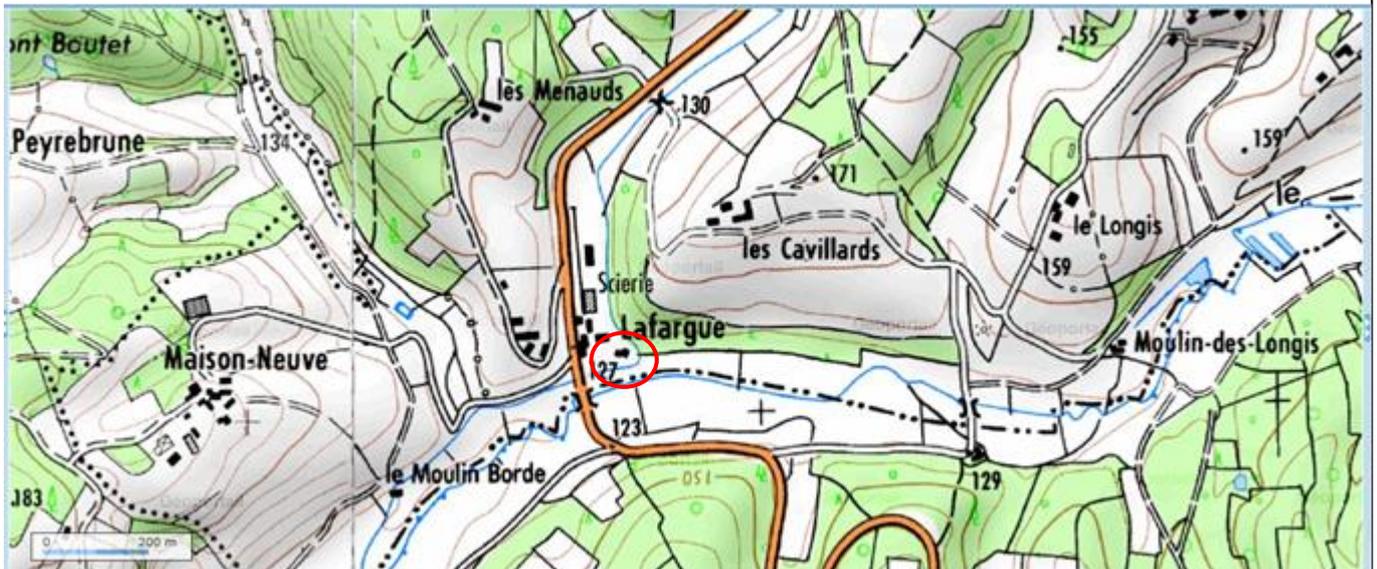
## LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

Cartes IGN 1/25000 série bleue : 1936 O

**Longitude** (référée au méridien international) : 44° 58' 18,3 »

**Latitude Nord** : 0° 43' 23,0 »

**Altitude** : 127m



## LOCALISATION CADASTRALE

Cadastre en date de :

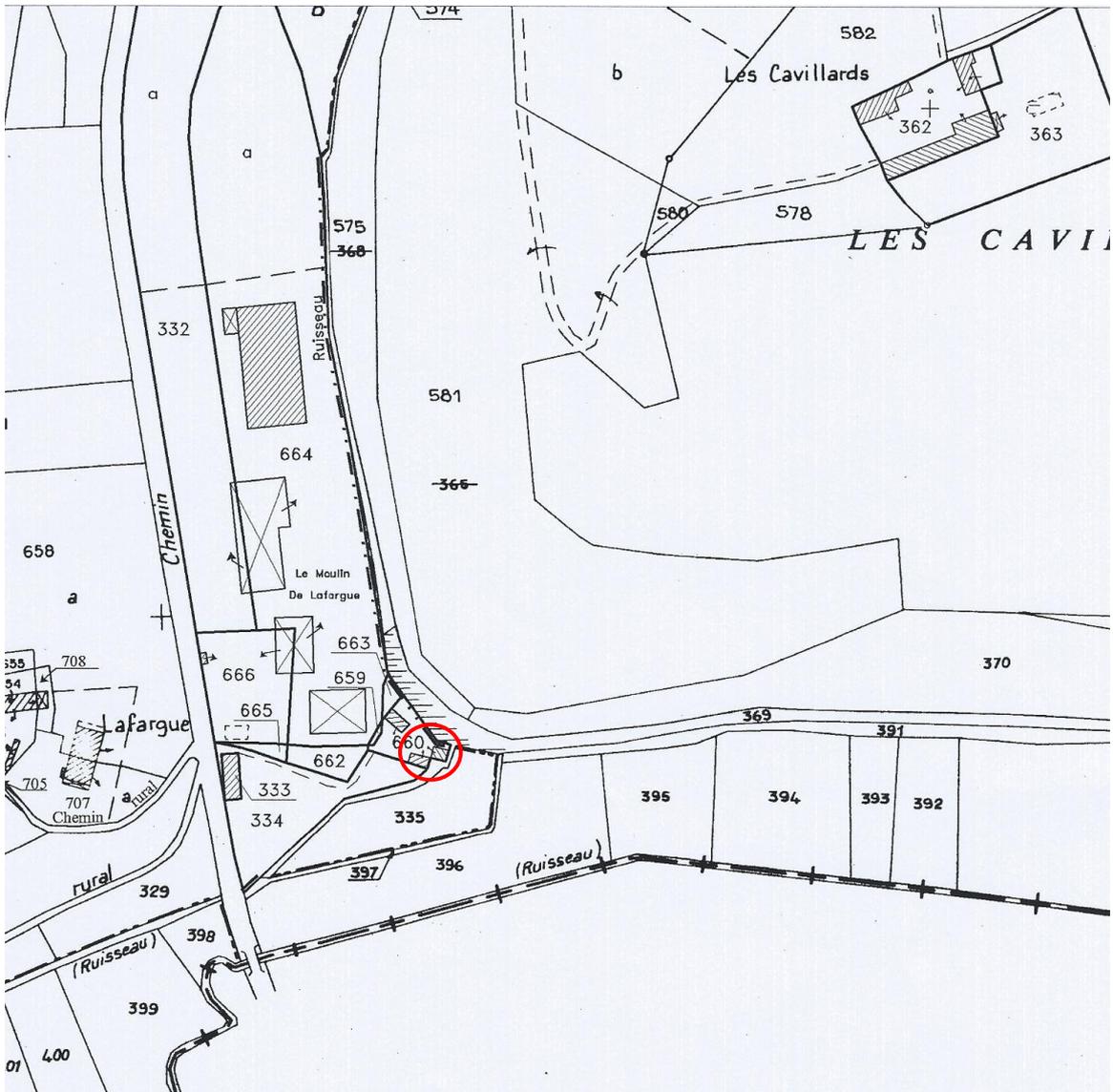
Echelle : 1/2500°

Section : C

Feuille n° : 2

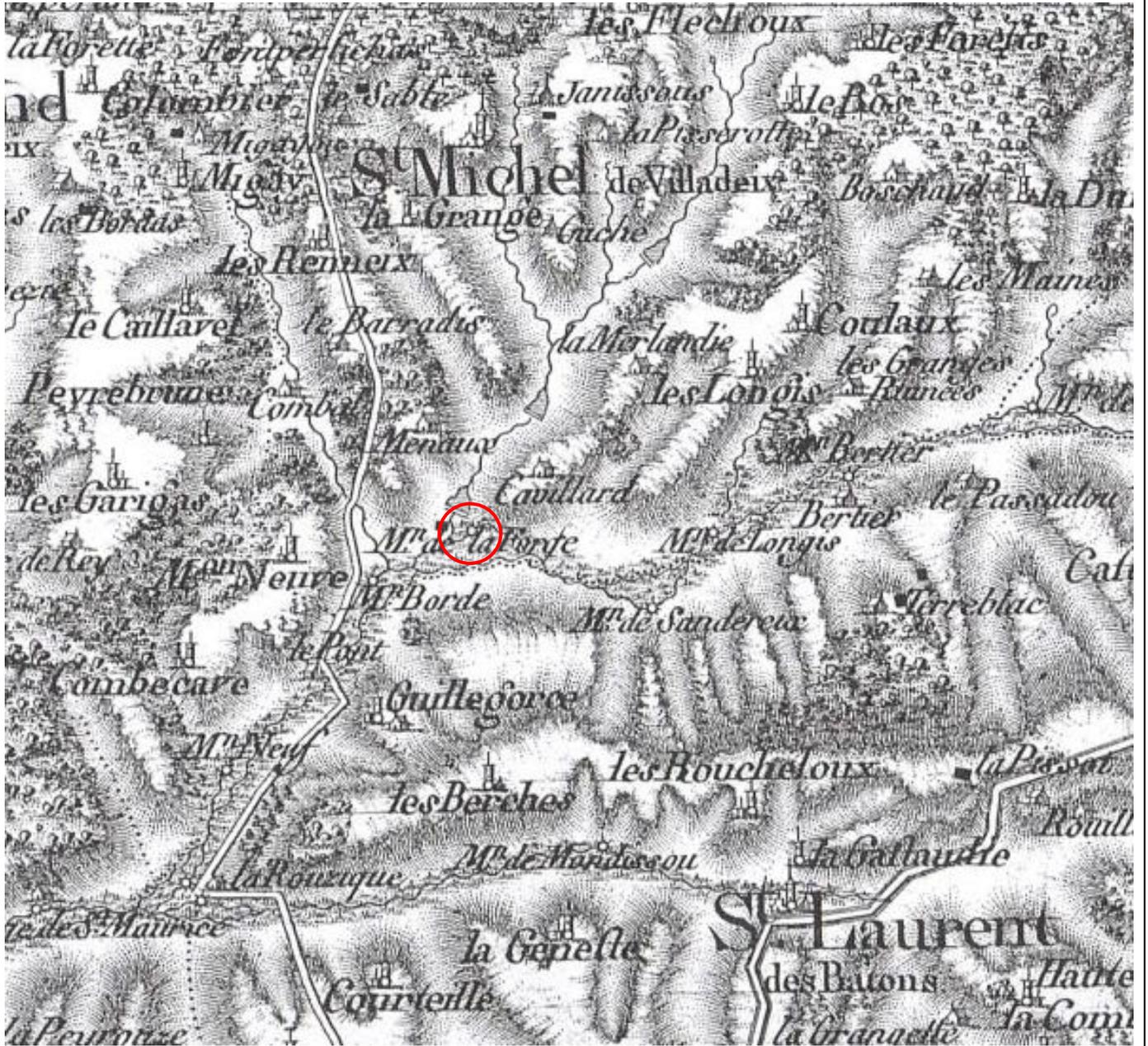
<b>Parcelle n°</b>	660	<b>Superficie :</b>	5a 43ca	<b>Nature :</b>	bâti
	N° 369		28a 50ca		bief amont principal (canal)
	N° 391		19a 90ca		bief amont principal
	N° 575		43a 68ca		bief amont secondaire
	N° 335		22a 50ca		bief aval
	N° 397		3a 20ca		canal de décharge

**Propriétaire :** Claude DUPONT



**LOCALISATION CADASTRALE ANCIENNE****Cadastre en date de :** 1832**Echelle :** 1/2500°**Section :** C**Feuille n° :** 2**Parcelle n° :** 666 **Superficie :** 1 a 35 ca **Nature :** bâti**Propriétaire :** Mme veuve FRUT née ROUBY

CARTE DE BELLEYME





# MOULIN DE LAFARGUE

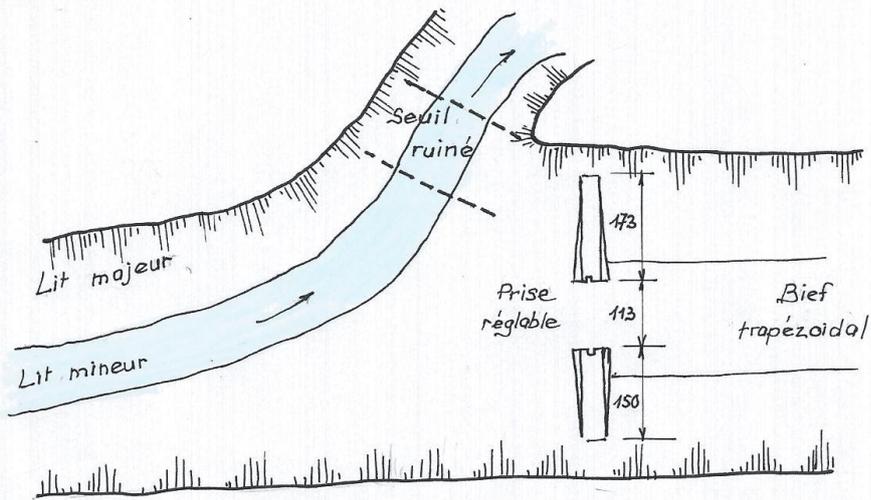
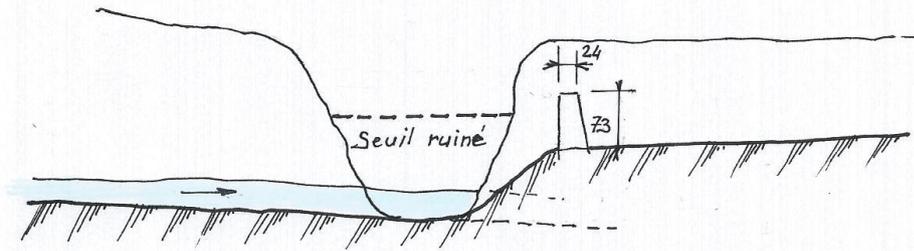
## SAINT MICHEL DE VILLADEIX

### Equipements hydrauliques

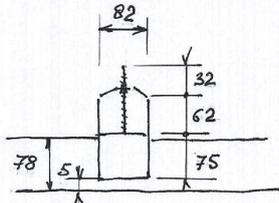
Echelle 1/100

100 cm  
Cotes en cm

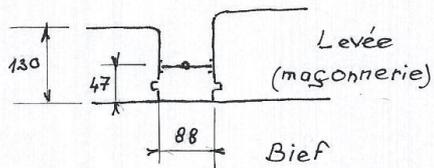
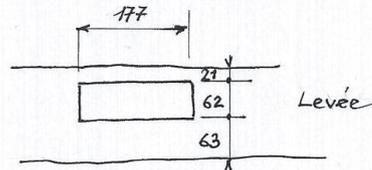
Prise sur le Caudeau



Vanne de décharge



Prise du moulin



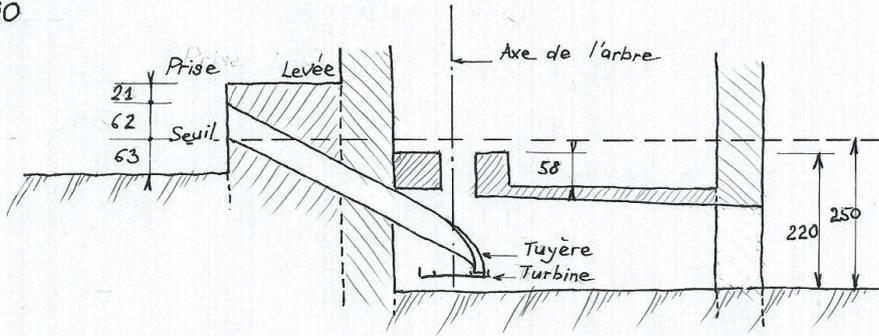
# MOULIN DE LAFARGUE

## SAINT MICHEL DE VILLADEIX

### Equipements hydrauliques

Echelle 1/100

100 cm  
Cotes en cm

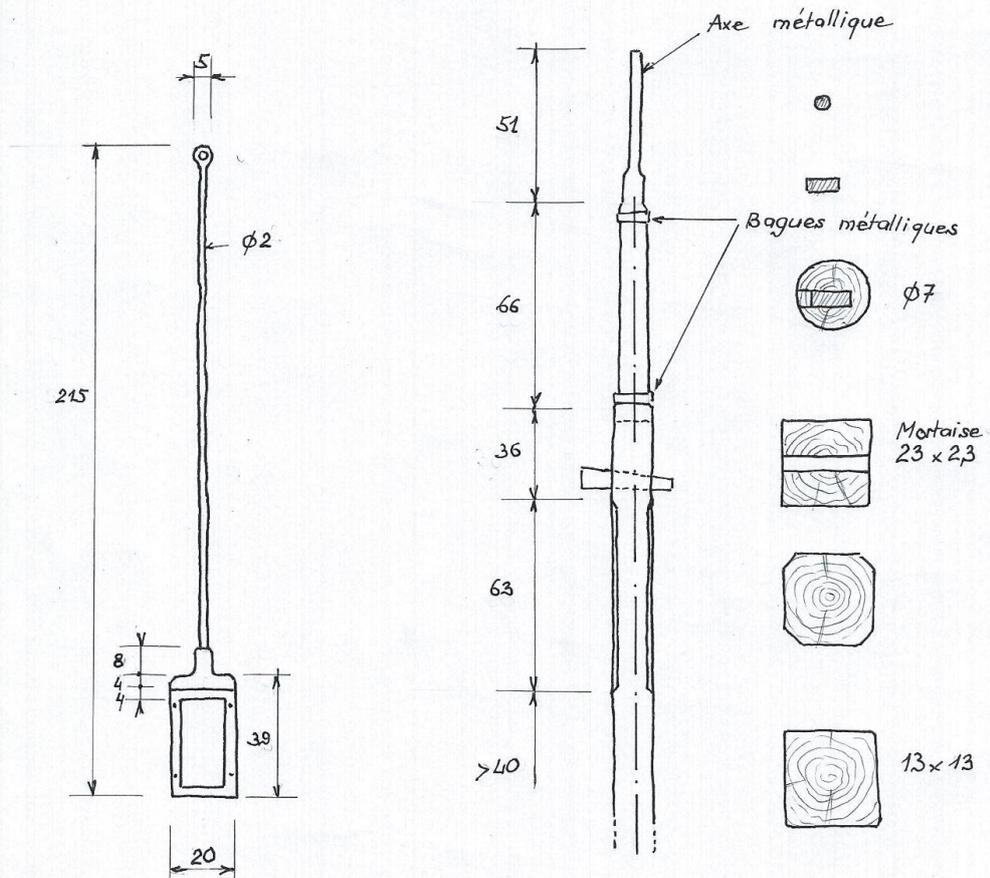


Vanne de la tuyère

Arbre de la turbine

Echelle 1/20

20 cm  
Cotes en cm



## DESRIPTIF

Le moulin de Lafargue est situé dans la commune de Saint Michel de Villadeix, sur le cours du Caudeau.

Le Caudeau, qui constitue la frontière sud du canton de Vergt, prend sa source au lieu-dit les Mirabeaux, à la limite des trois communes de Cendrieux, Sainte Alvère et Veyrines de Vergt, à une altitude de 185 mètres. Il se jette dans la Dordogne à Bergerac, après un cours d'environ 35 kilomètres. Il reçoit, sur le territoire du canton de Vergt plusieurs affluents alimentés par des sources dont une large proportion était captée pour l'alimentation en eau des communes riveraines. C'est le cas de Cendrieux, Veyrines de Vergt, Saint Michel de Villadeix, Saint Amand de Vergt et Fouleix, sur une distance de plus de 11 kilomètres. Sur ce tronçon, qui présente un débit régulier et relativement important, malgré des prélèvements considérables, et pour une dénivelée de l'ordre de 85 mètres, on dénombre aujourd'hui au moins quatorze moulins, sans compter ceux qui sont construits sur des affluents (recensement en cours par Vergt patrimoine). Les premiers, en partant de l'amont, sont implantés sur le cours d'eau, avec construction d'une digue de retenue (moulin de Monbauvard) et les suivants, dès que le débit du Caudeau le permet, sont installés sur des dérivations, alternativement en rive droite et en rive gauche.

C'est le cas du moulin de Lafargue dont les installations hydrauliques, bien que non alimentées en eau, sont particulièrement bien conservées, l'installation ayant fonctionné jusqu'après la dernière guerre.

La prise principale est installée à environ 250 mètres en dessous de la confluence du bief aval du moulin des Cavillards avec le Caudeau, non représenté comme moulin sur la carte au 1/25000° de l'Institut géographique national 1936 O. Le seuil de prise du moulin de Lafargue est ruiné, ce qui fait que le bief n'est plus alimenté en eau. Il pourrait toutefois l'être assez facilement, le lit mineur du cours d'eau à cet endroit étant encore très étroit (environ 3 mètres à hauteur de la crête du seuil disparu).

Au départ du bief, un voile de béton de ciment (batardeau) muni d'une échancrure rainurée, qui pouvait être obturée par un vannage de planches, permettait de mettre le bief hors d'eau. Celui-ci, relativement profond, est de plus en plus large au fur et à mesure que l'on s'approche du moulin. A son niveau, il est taillé dans le rocher calcaire et seule la rive gauche est bâtie et constitue la levée. Il pouvait, en cas de faible débit, constituer une réserve pour un fonctionnement par éclusée. Cependant, le débit déjà important à la prise devait suffire, la plupart du temps, pour fonctionner au fil de l'eau.

On devine sur le terrain, bien qu'envahi par la végétation, un deuxième bief amont qui était alimenté par un ruisseau prenant sa source à l'est du village de Saint Michel de Villadeix. Ce bief est parfaitement représenté sur le plan du cadastre napoléonien, qui constitue, par son exactitude et sa précision, un excellent moyen de retrouver ces anciennes installations.

La prise du moulin est une ouverture rectangulaire dans la levée, dont le seuil est un voile de béton de ciment de construction tardive. Elle devait être munie d'une grille, dont on devine la trace, pour retenir les objets entraînés par le courant. Elle pouvait alimenter deux turbines et donc actionner deux paires de meules. En effet, dans la chambre hydraulique du moulin, on remarque deux dispositifs d'admission de l'eau au milieu du mur adossé à la levée. Celui de droite est obturé. Celui de gauche est équipé d'une tuyère hélicoïdale en pas de vis qui projetait l'eau sur les pales de la turbine. Celle-ci, détachée de l'arbre, repose sur le sol de la chambre hydraulique.

Malgré l'absence de matériel de levé topographique et la faible sensibilité de notre altimètre, nous avons pu cependant estimer la hauteur de chute à 2,50 mètres, auxquels s'ajoute la hauteur de la lame d'eau sur le seuil.

Les équipements sont abrités dans deux bâtiments contigus :

- Le moulin proprement dit, adossé à la levée, comportant trois niveaux

- le niveau inférieur' vouté, contenant les vannes, les turbines horizontales et leurs arbres débouchant au rez de chaussée
  - le rez de chaussée dans lequel sont installées les meules et les appareillages de manipulation des vannes, dont le sol est couvert en gros pisé
  - le comble
- le local du fourneau et de la presse à huile dans une première pièce communiquant avec le moulin et une deuxième pièce indépendante qui pouvait être une remise

Bien que la pièce communiquant avec le moulin comporte une cheminée, il ne semble pas qu'elle ait servi de logement.

La toiture de ces deux bâtiments, couverts en tuiles mécaniques, est en partie effondrée et nécessiterait une réparation urgente.

L'arbre en bois reliant la turbine à la meule mobile est encore en place. Cependant, sa partie inférieure mouillée en permanence est vermoulue et a en partie disparu. La turbine est tombée sur le sol. Elle est partiellement recouverte par un éboulis, ce qui n'a pas permis de dénombrer précisément les pales (environ 30). Elle est très lourde, probablement en fonte. L'arbre, raccourci, ne traverse plus la meule dormante et on peut ainsi distinguer son extrémité haute qui comporte un axe métallique, cylindrique dans son extrémité supérieure et de section rectangulaire dans sa partie engagée dans une mortaise taillée dans le bois de l'arbre. La partie inférieure de cette mortaise recevait, semble-t-il un coin de bois qui maintenait l'axe métallique à la hauteur voulue. Le haut de l'arbre est cerclé de deux bagues métalliques afin de le consolider. Au-dessus de cet arbre se trouve la paire de meules grâce à laquelle les cerneaux de noix étaient écrasés. Le »banc «de maçonnerie sur lequel reposent les meules est soutenu par deux arches, séparées par un espace dans lequel les arbres des turbines pouvaient se mouvoir librement et suffisamment espacées pour permettre le passage du meunier lors de la visite de la chambre des turbines. A proximité de la meule et au-dessus de l'arrivée d'eau, un cric est scellé dans le mur du moulin. Il entraînait un câble qui devait commander l'ouverture de la vanne. Il semble qu'il s'agisse d'une adaptation tardive, le système de réglage de l'arrivée d'eau étant sans doute à l'origine constitué par une pelle fixée à l'extrémité d'une tige métallique, retrouvée sur place et qui était installée au droit du mur extérieur du bâtiment selon le propriétaire. Elle devait pouvoir être manœuvrée depuis la levée, l'ensemble mesurant 2,15 mètres de longueur.

A la sortie de la chambre hydraulique, voutée, le bief aval alimente directement le moulin de Borde, également en rive droite du Caudeau, et constitue son bief amont. Le plan du cadastre napoléonien montre que l'alimentation de ce bief était complétée par une prise sur le cours d'eau afin qu'il puisse travailler même lorsque le moulin de Lafargue était à l'arrêt.

Le relevé des appareils du moulin fait l'objet de trois dossiers relatifs

Aux meules

Au fourneau

A la presse à huile

A l'exception du moulin de Lapeyrouse implanté en aval, en rive gauche, à la limite entre Saint Laurent des Bâtons et Saint Félix de Villadeix, qui est toujours alimenté en eau et qui contient les appareillages pour moudre le grain, les autres moulins sont soit en ruine, soit transformés en résidence (principale ou secondaire) et très fortement modifiés, reconnaissables surtout à la présence des aménagements hydrauliques du cours d'eau.

**DESCRIPTIF PHOTOGRAPHIQUE**

Prise sur le Caudeau. On devine le batardeau sous le lierre.



Bief amont principal



Vanne de décharge



Prise d'eau. Au deuxième plan, le moulin



Intérieur de la prise, sous la levée



Cric de manœuvre des vannes



Vanne de la turbine



Tuyère, turbine, arbre de la turbine



Intérieur de la chambre des turbines



Partie haute de l'arbre de la turbine



Sortie de la chambre des turbines

## **HISTORIQUE**

Les principales informations dont nous avons pu disposer proviennent du cadastre ancien (1832). En 1837, le moulin appartenait à madame veuve Frut, née Rouby à Vergt. Il a été vendu en 1846 à Pierre Mailhac, meunier au moulin de Lafargue ; qui en était probablement déjà l'exploitant. Il est à nouveau vendu en 1866 et appartient, jusqu'en 1882 à madame veuve Virol, née Chadourne. Il est alors vendu à Blaise Carbonnier qui en sera le meunier en 1891.

Un four et une boulangerie (fournil ?) qui sont signalés en 1882, probablement dans les petits bâtiments situés sur la parcelle 667, sont détruits par un incendie entre 1885 et 1905. En effet, il n'en reste pas trace, ni au cadastre actuel, ni sur le terrain.

L'existence du moulin est plus ancienne puisque les archives notariales font état au 15 vendémiaire an VI d'une obligation consentie par Jean Chambegreil, du village des Longis (le moulin des Longis est situé en amont, sur le Caudeau, dans la commune de Saint Michel de Villadeix) à Gérôme Chaverout, du moulin de Lafargue.

Par contre, les archives départementales ne détiennent aucune information relative aux droits d'eau de ce moulin (série 7S). On y trouve des pétitions d'usiniers se plaignant de préjudices provoqués par le fonctionnement de moulins situés à l'amont ou de riverains se plaignant d'inondations causées par des moulins situés en aval, qui concernent d'autres installations sur le Caudeau ou un de ses affluents (moulin Fourtout, moulin Blanchard et moulin de la Rode). L'administration, après enquête publique, se déclare incompétente et renvoie les plaignants devant la justice ordinaire.

En tout état de cause, ce moulin est plus ancien puisqu'il est représenté sur la carte de Belleyme, réalisée pour l'essentiel entre 1761 et la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

### **Témoignages**

Claude DUPONT

Gérard LAMBERT

**DEVENIR DE L'INSTALLATION**

Monsieur Dupont, le propriétaire, envisage de réparer la toiture du bâtiment contenant le fourneau et la presse, qui est en partie ruinée, et met en péril ces deux équipements relativement fragiles. Il pourrait faire appel à la Fondation du patrimoine pour participer au financement de la dépense.

Ce moulin, très bien situé et dont les aménagements hydrauliques sont en bon état, à l'exception du seuil de prise, devrait trouver sa place dans un circuit de randonnée à créer dans la vallée du Caudeau sur le thème des moulins.

**RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS****Nom et prénom des rédacteurs :**

Marylène BEAU  
Aliette GRELIER  
Josette MAYEUX  
Luc MAYEUX

**Dossier achevé** 16 mai 2012

**Date de dépôt au CAUE**

## ANNEXES

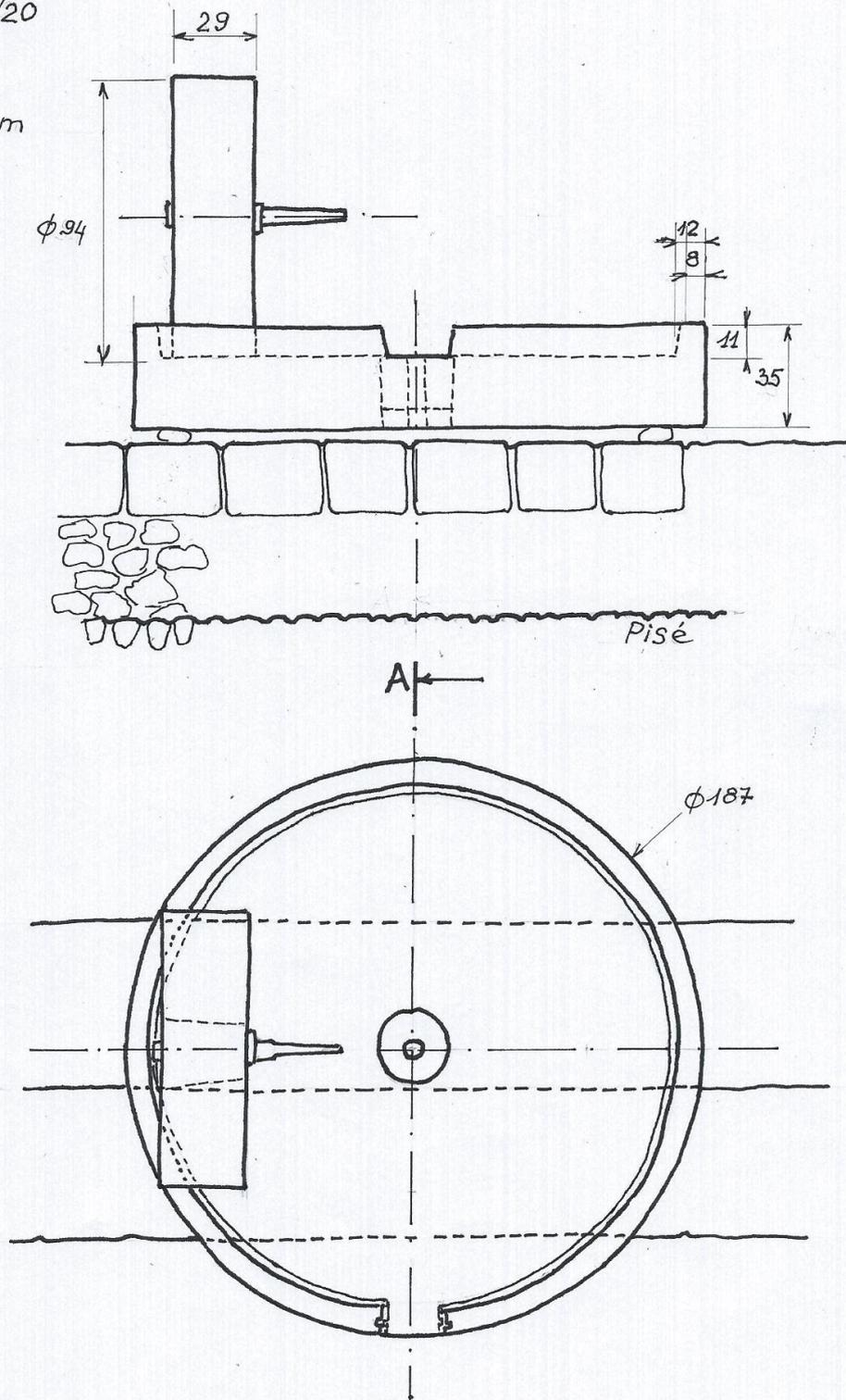
# MOULIN DE LAFARGUE

## SAINT MICHEL DE VILLADEIX

Meules

Echelle 1/20

20 cm  
Cotes en cm



## DESCRIPTIF

Le moulin de Lafargue a fonctionné jusqu'à la dernière guerre pour la fabrication d'huile de noix. Bien qu'aujourd'hui à l'abandon, il est dans l'ensemble bien conservé et contient encore ses équipements hydrauliques ainsi que les appareils pour l'extraction de l'huile : meules, fourneau, presse.

Le dispositif hydraulique permet d'actionner deux paires meules. Il n'en subsiste toutefois qu'une seule. Il s'agit d'un équipement semblable à celui que l'on utilise dans les moulins à huile d'olive, composé d'une meule dormante munie d'un rebord et d'une meule roulante cylindrique, dont l'axe de rotation est horizontal. L'arbre vertical, entraîné par la turbine, à la traversée de la meule dormante, est guidé par un palier en bois. Il est relié à l'arbre métallique de la meule roulante par un dispositif qui n'existe plus et qui ne nécessitait pas de cardan, car l'arbre de la meule roulante tourne librement dans son palier, également en bois.

La meule roulante, actuellement placée en périphérie de la meule dormante, était sans doute plus proche du centre de celle-ci.

Ces deux meules sont en grès, et ne subissent que de faibles contraintes, à la différence des meules à grain qui sont taillées dans une roche siliceuse beaucoup plus résistante.

Un racloir, dont le mécanisme d'entraînement n'a pas été retrouvé, permettait de ramener la pâte de noix sur le passage de la meule roulante.

Le bord de la meule dormante est réparé et surélevé, par endroits, avec du mortier. Il comporte une échancrure munie d'une rainure dans laquelle une planchette pouvait être engagée, ce qui permettait de retenir la pulpe pendant le travail et de la laisser passer lorsqu'il était achevé.

**DESCRIPTIF PHOTOGRAPHIQUE**

Vue d'ensemble, meule roulante de profil



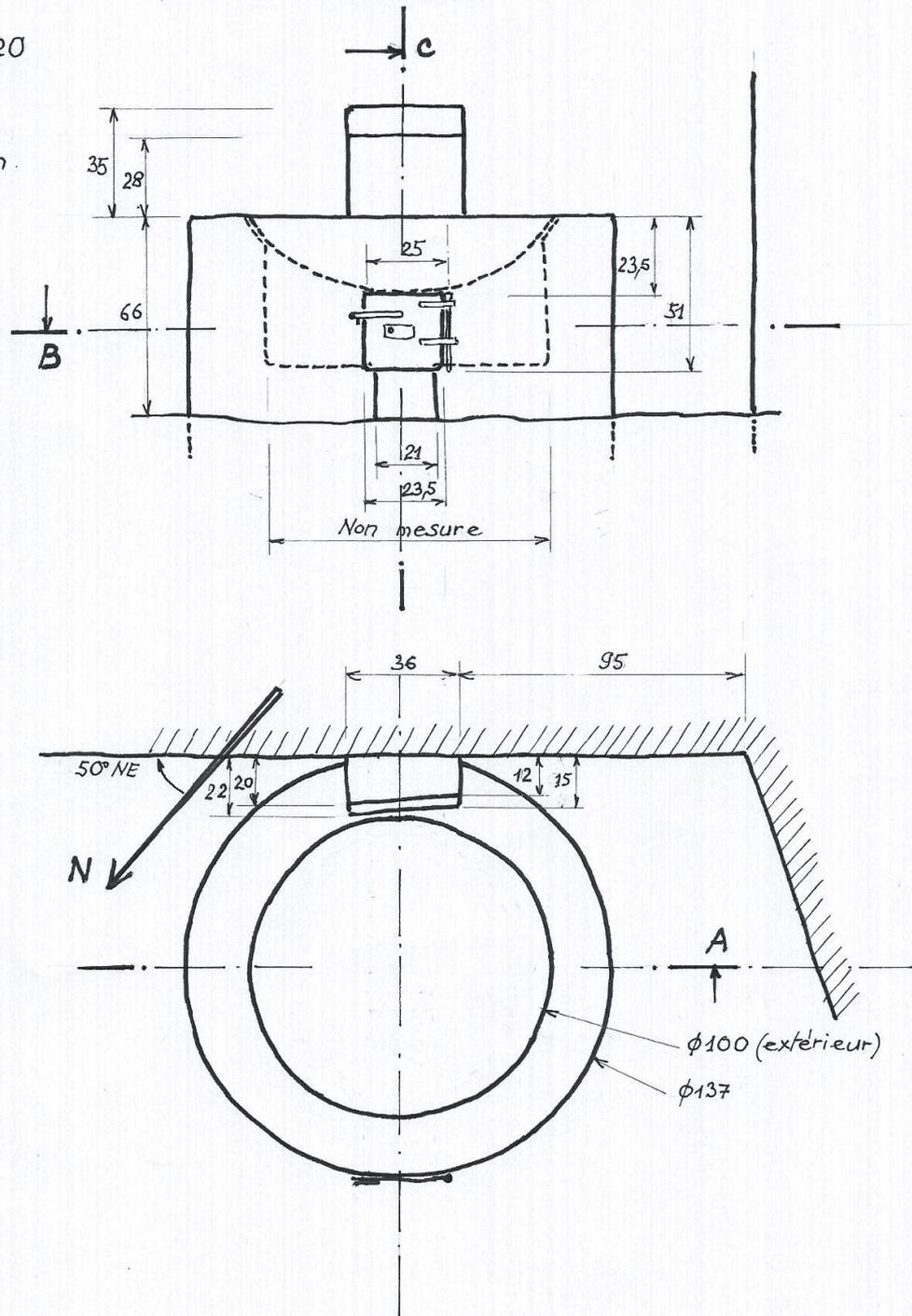
Vue d'ensemble, meule roulante de profil

# MOULIN DE LAFARGUE SAINT MICHEL DE VILLADEIX

Fourneau

Echelle 1/20

20 cm  
Cotes en cm.



## DESCRIPTIF

Le moulin de Lafargue a fonctionné jusqu'à la dernière guerre pour la fabrication d'huile de noix. Bien qu'aujourd'hui à l'abandon, il est dans l'ensemble bien conservé et contient encore ses équipements hydrauliques ainsi que les appareils pour l'extraction de l'huile : meules, fourneau, presse.

Le fourneau était situé à mi-chemin des meules et de la presse, dans le bâtiment accolé et communiquant avec le moulin proprement dit. Il servait à chauffer la pâte provenant de l'écrasement des noix par les meules afin d'en extraire l'huile plus facilement.

Il se compose d'un corps cylindrique vertical en maçonnerie de brique très fissuré au-dessus duquel est scellée une chaudière en fonte en forme de calotte sphérique. A l'arrière, en légère saillie au-dessus du fourneau, on voit le départ du conduit de fumée dont l'essentiel se situe dans l'épaisseur du mur orienté nord-est/sud-ouest, parallèlement au canal de fuite (bief aval).

A l'avant du fourneau, la maçonnerie est percée d'une ouverture rectangulaire dont la partie haute permet d'accéder au foyer, et la partie basse au cendrier. Dans le four, ces deux espaces sont séparés par une grille composée de 17 barreaux métalliques. A l'entrée du fourneau, ils sont séparés par une simple tôle. La maçonnerie du linteau de cette ouverture est soutenue par deux étriers en fer plat scellés dans la maçonnerie du four, au niveau de cette tôle de séparation.

A l'intérieur du foyer, on aperçoit le dessous de la chaudière ou est visible la base des jets de coulage de la fonte. Cette partie, inaccessible, n'a pu être mesurée. Le foyer est muni d'une porte en tôle, articulée sur une charnière munie de deux pentures, d'un loquet de fermeture et d'un petit volet de réglage du tirage. L'ouverture basse donnant accès au cendrier n'est pas équipée mais devait comporter un dispositif d'obturation.

Le fourneau était très vraisemblablement chauffé au bois.

Il y a encore, sur place, l'extrémité de la spatule utilisée pour brasser la pâte de noix.

**DESCRIPTIF PHOTOGRAPHIQUE**

Vue de face



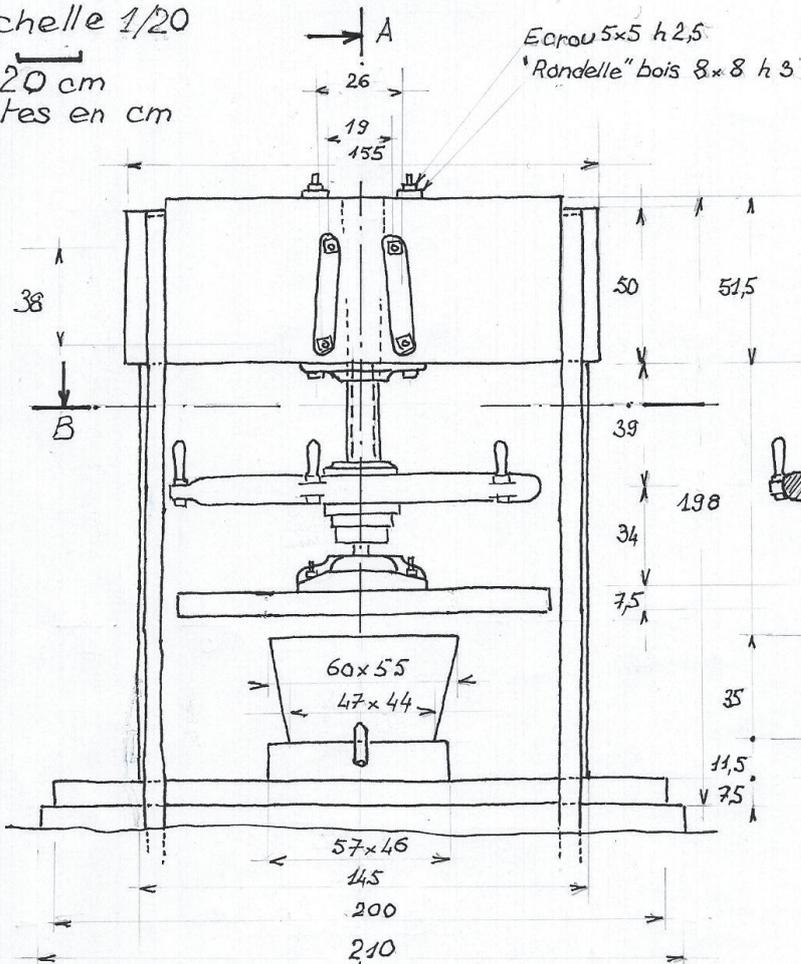
Vue de dessus

# MOULIN DE LAFARGUE

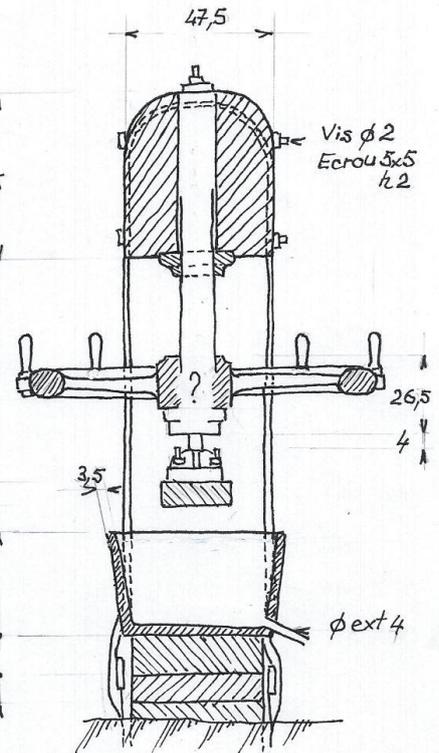
## SAINT MICHEL DE VILLADEIX

### Presse à huile

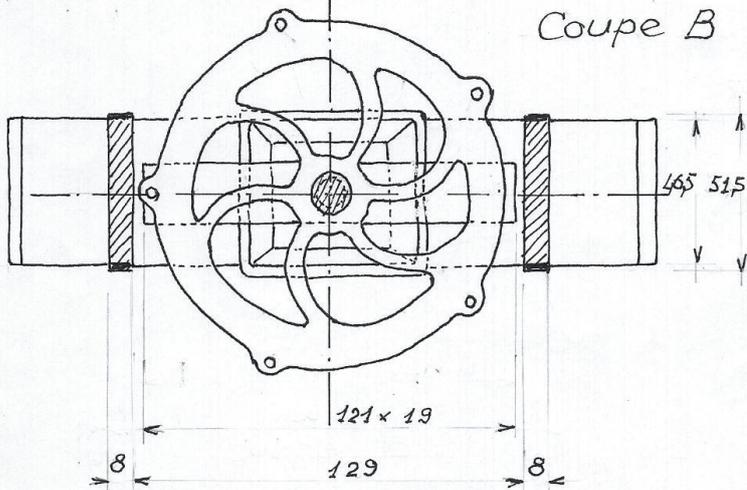
Echelle 1/20  
 20 cm  
 Cotes en cm



Coupe A



Coupe B



## DESCRIPTIF

La presse est composée d'un bâti en bois en forme de cadre vertical. Les deux cotés sont constitués de fortes planches, la traverse supérieure d'un tronçon de poutre très épais et la partie inférieure, engagée dans le sol et très peu visible, probablement de construction identique mais comportant en plus deux planches horizontales au dessus de la poutre. Pour contenir la poussée de la presse, ce cadre est cerclé par deux bandes de fer plat reliant les traverses hautes et basses. Chaque partie du cerclage est composée de deux éléments reliés entre eux par des sortes d' »agrafes » dont la tension est assurée par des coins métalliques. Sur la traverse inférieure est posé un récipient en fonte en forme de tronc de pyramide inversé percé dans sa partie inférieure et muni d'une tubulure. Ce récipient a ses parois intérieures rainurées.

La partie active de la presse est constituée d'un écrou fixé en dessous de la traverse haute qui est percée pour laisser le passage à une tige filetée actionnée par un volant métallique muni de cinq poignées. L'extrémité inférieure de cette vis est engagée dans une platine horizontale qui tourne librement sur son axe vertical, sous laquelle est fixée une planche, de telle sorte que cet élément conserve son orientation lorsque la vis est entraînée par le volant. Sur place se trouve un bloc de bois très dense et dur, également en forme de tronc de pyramide et qui loge dans le récipient placé sous la presse. Pour améliorer la stabilité d'ensemble, la traverse supérieure est reliée aux solives du plafond par quatre chevrons de 10cm par 10cm de section.

La pâte de noix extraite de la chaudière était placée dans le récipient métallique, sans doute dans une toile, surmontée du bloc de bois et la rotation du volant entraînait la platine et sa planche vers le bas, ce qui comprimait la pâte et exprimait l'huile qui pouvait s'écouler par les rainures des parois internes du récipient et la tubulure de sortie. Le volume de chaque pressée était très faible, le rendement devait être très moyen et les manipulations nombreuses.

